

R E P U B L I Q U E D U C A M E R O U N
PAIX - TRAVAIL - PATRIE



RAPPORT ANNUEL DE PERFORMANCE 2020

CHAPITRE 29

MINISTERE
DES MINES, DE L'INDUSTRIE
ET DU DEVELOPPEMENT
TECHNOLOGIQUE

VERSION FRANÇAISE

SOMMAIRE

	NOTE EXPLICATIVE	4
1.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES	5
1.1.	RAPPEL DE LA SYNTHÈSE STRATÉGIQUE	6
1.2.	PRÉSENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTÈRE	6
1.3.	CONTEXTE DE L'EXÉCUTION DES PROGRAMMES	7
1.4.	AUTRES FAITS MAJEURS DE L'ANNÉE 2020	7
2.	ETAT DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES	8
2.1.	PROGRAMME 376: VALORISATION DES RESSOURCES MINIERES ET GEOLOGIQUES	9
2.1.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	10
2.1.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	11
2.1.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2020	11
2.1.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2020	13
2.2.	PROGRAMME 377: DIVERSIFICATION ET AMELIORATION DE LA COMPETITIVITE DES FILIERES INDUSTRIELLES	23
2.2.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	24
2.2.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	25
2.2.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2020	25
2.2.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2020	26
2.3.	PROGRAMME 378: VALORISATION DES INVENTIONS, INNOVATIONS TECHNOLOGIQUES ET ACTIFS DE LA PROPRIETE INDUSTRIELLE	33
2.3.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	34
2.3.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	35
2.3.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2020	35
2.3.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2020	36
2.4.	PROGRAMME 379: GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS-SECTEUR MINES, INDUSTRIE ET DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE	42

2.4.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	43
2.4.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	43
2.4.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2020	44
2.4.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2020	45
3.	BILAN STRATEGIQUE ET PERSPECTIVES	56
3.1.	RAPPROCHEMENT DES RÉSULTATS OBTENUS AVEC L'OBJECTIF STRATÉGIQUE DU MINISTÈRE	57
3.2.	LEÇONS APPRISES	58
3.3.	PERSPECTIVES	59

NOTE EXPLICATIVE

La loi N° 2018/012 du 11 Juillet 2018 portant régime financier de l'État et des autres Entités publiques définit un cadre rénové du système financier, budgétaire et comptable de l'État. Il introduit la **Gestion Axée sur les Résultats** (GAR) dans les finances publiques par l'institutionnalisation de la budgétisation par programme dans les administrations. Ce nouveau cadre concrétise la volonté politique du Chef de l'État qui, lors de sa communication spéciale au cours du Conseil des Ministres du 12 Septembre 2007, disait : « le Gouvernement doit s'attendre à être jugé sur les critères de performance ». Il est également une véritable constitution financière qui vient remplacer l'Ordonnance de 1962 qui, malgré les résultats non négligeables, était devenue inadaptée au regard des défis auxquels notre pays doit désormais faire face.

Le nouveau texte est une traduction dans les faits de la gestion axée sur les résultats. En effet, après l'adoption et la promulgation de la loi de finances n° 2012/014 du 21 décembre 2012, première élaborée en mode programme, et son exécution tout au long de l'année 2013 dans l'ensemble des ministères et autres organes institutionnels, il a été nécessaire de dresser un bilan des activités menées et des résultats obtenus dans le cadre des politiques publiques mises en œuvre dans un document appelé Rapport Annuel de Performance.

L'élaboration du Rapport Annuel de Performance (RAP) constitue à cet effet une autre grande avancée dans le déploiement des principes et normes édictés dans le nouveau Régime Financier de l'État. Elle permet d'une part de rendre compte des résultats obtenus et de l'utilisation des ressources affectées à chaque programme et d'autre part favorise une meilleure projection des résultats à venir, tirant avantage des leçons apprises au cours de l'exercice précédent.

Au terme des douze (12) mois d'exécution des 4 programmes inscrits dans la loi de finances 2020, le présent RAP rend compte de la mise en œuvre desdits programmes du MINMIDT en présentant:

- le contexte de mise en œuvre des programmes ;
- l'état de mise en œuvre pour le compte de l'exercice 2020 ;
- le bilan stratégique et les perspectives.

L'examen par le Parlement des Rapports Annuels de Performance revêt un caractère essentiel dans la mesure où il inscrit dans la réalité la gestion budgétaire axée sur la performance. Il permet à travers les différentes évaluations et remises en cause, d'éprouver la réforme en cours et de réorienter la démarche en fonction des principaux constats.

Ainsi donc, l'État bâtit un sentier de progression, un cercle vertueux d'améliorations continues permettant de construire pour chaque administration ou institution, une trajectoire de performance soutenue par les outils et nouvelles règles de gestion budgétaire.

1. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES

1.1. RAPPEL DE LA SYNTHÈSE STRATÉGIQUE

Les différentes actions du MINMIDT s'inscrivent dans la volonté du Gouvernement de développer un secteur industriel sain, compétitif, diversifié et capable d'inverser la structure du commerce extérieur; en clair, il est question pour ce Département Ministériel, d'apporter sa contribution à l'amélioration de la croissance, dont l'objectif est fixé à un taux estimatif de 5,5 % en moyenne annuelle dans la période 2010-2020.

Objectif Stratégique du sous-secteur

L'objectif sectoriel assigné au MINMIDT est d'assurer l'industrialisation à travers la transformation des matières premières locales ainsi que la promotion des exportations.

A ce titre, il s'agira de :

- valoriser les richesses minières du pays ;
- promouvoir la transformation de l'aluminium et de l'acier ;
- développer les filières porteuses de croissance et créatrices d'emplois ;
- faire du Cameroun une véritable destination d'investissements ;
- promouvoir le développement des normes et qualités ;
- promouvoir et valoriser des innovations technologiques.

1.2. PRÉSENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTÈRE

Depuis l'année 2009, le Gouvernement camerounais s'est engagé dans un vaste chantier visant à promouvoir la croissance et l'emploi. Un document d'orientation de cette politique a été réalisé : le DSCE (Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi) qui énonce des objectifs clairs de politique économique, sociale et culturelle pour le Cameroun à l'horizon 2020.

La contribution du MINMIDT à l'atteinte des objectifs globaux du DSCE est celle traduite de part son objectif stratégique qui est celui d'assurer l'industrialisation à travers la transformation et la valorisation des matières premières locales et la promotion des exportations. A cet effet, ses priorités nationales consistent à :

- valoriser les ressources minières ;
- améliorer la compétitivité de l'industrie camerounaise,
- développer la créativité, valoriser et promouvoir les produits de la recherche.

Le Ministère des Mines, de l'Industrie et du Développement Technologique crée par le Décret présidentiel N°2004/320 du 08 décembre 2004 portant organisation du Gouvernement et réorganisé par le Décret N°408 du 09 décembre 2011, est chargé de l'élaboration, de la mise en œuvre et de l'évaluation de la politique industrielle et des stratégies de développement technologique dans les différents secteurs de l'économie nationale. Le Décret n° 2012/432 du 1er octobre 2012, portant organisation du Ministère des Mines, de l'Industrie et du Développement Technologique, a renforcé les missions du MINMIDT.

A ce titre, il est responsable entre autres de :

- l'élaboration et de la mise en œuvre du plan d'industrialisation, de la prospection géologique et des activités minières ;

- la valorisation des ressources naturelles et de la transformation locale des produits agricoles ;
- la normalisation en rapport avec les départements ministériels ;
- la promotion, du suivi de l'investissement privé, de la propriété intellectuelle, des activités des zones franches industrielles et de la mission d'aménagement et de gestion des zones industrielles.

Au regard de ces défis contenus dans les missions énumérées, les actions à mettre en œuvre dans les prochaines années seront orientées sur les fonctions principales suivantes :

- affaires communes de la production, du commerce et de l'emploi, dont la codification dans la nomenclature budgétaire est 9.1;
- hydrocarbures, industries, mines et carrières codifié 9.7 dans la nomenclature budgétaire.

1.3. CONTEXTE DE L'EXÉCUTION DES PROGRAMMES

L'exécution des programmes du MINMIDT en 2020 a été influencée par un certain nombre de facteurs internes et externes qui ont eu un impact direct sur la performance des actions. On peut citer:

- l'insécurité transfrontalière qui a perturbé l'activité du secteur minier dans le Nord-Ouest, le Sud-ouest, l'Est et dans le grand Nord;
- la chute drastique des cours de certaines matières premières minérales telles que le fer et la bauxite pour ne citer que ceux-là, qui a ralenti la mise en œuvre des projets miniers y relatifs;
- la compréhension encore embryonnaire de l'environnement socio-économique, de la gestion et la valorisation des innovations technologiques par les actifs de propriété industrielle ;
- la pandémie au Covid-19 ayant conduit au collectif budgétaire.

1.4. AUTRES FAITS MAJEURS DE L'ANNÉE 2020

L'amélioration de la connaissance du potentiel minier à travers les campagnes de levées aéroportées couvrant plus de 93 % du territoire national et conforme aux normes internationales, effectuées par le PRECASEM et conduite par la Banque Mondiale.

2. ETAT DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES

2020

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.1. PROGRAMME 376

VALORISATION DES RESSOURCES MINIERES ET GEOLOGIQUES

Responsable du programme

BOYOGUENO SERGE HERVE

2.1.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Ce programme a été mis en œuvre dans la perspective de permettre aux ressources minières hors pétrole d'apporter leur contribution au produit intérieur brut (PIB) d'une part et d'améliorer la connaissance de notre sous sol d'autre part. A cet effet, il s'agit dans le cadre de ce programme de :

- suivre la mise en œuvre des grands projets miniers par un accompagnement institutionnel;
- développer les activités d'exploitation des ressources minérales ;
- mettre en œuvre le programme de renforcement des capacités du secteur minier. Dans ce sens,
- l'action du MINMIDT est opérationnalisée par le Projet de Renforcement des Capacités dans le Secteur Minier (PRECASEM);
- poursuivre la canalisation des produits issus de l'artisanat minier;
- certifier les diamants;
- poursuivre l'amélioration de l'information géologique et minière;
- identifier et géo référencer les sites miniers et géologiques sur l'ensemble du territoire national.

OBJECTIF	Accroître la contribution des ressources géologiques et minières hors pétrole au PIB.	
Indicateur	Intitulé:	Revenus issus de la délivrance des titres miniers.
	Unité de mesure	Mds
	Valeur de référence:	5.3
	Année de référence:	2018
	Valeur Cible	7.0
Indicateur	Année cible:	2022
	Intitulé:	Nombres de réserves minières certifiées
	Unité de mesure	nb
	Valeur de référence:	10.0
	Année de référence:	2018
ACTIONS DU PROGRAMME	Valeur Cible	13.0
	Année cible:	2022
	Action 01:	APPUI AU DEVELOPPEMENT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION DES RESSOURCES MINERALES
	Action 02:	APPUI A LA MISE EN ŒUVRE DES GRANDS PROJETS MINIER
	Action 03:	AMELIORATION DE LA GOUVERNANCE DU SECTEUR MINIER
	Action 04:	INTENSIFICATION DE LA RECHERCHE GEOLOGIQUE ET MINIERE
	Action 05:	SECURISATION DES SITES GEOLOGIQUES ET MINIER
	Action 06:	CONTROLE DES ACTIVITES MINIERES ET GEOLOGIQUES
	Action 07:	MISE À LA DISPOSITION ET DIFFUSION DES TEXTES ENCADRANT LE SECTEUR AINSI QUE L'INFORMATION GÉOLOGIQUE ET MINIERE NATIONALE
DOTATIONS INITIALES	AE 3 395 906 835	CP 3 395 906 835
RESPONSABLE DU PROGRAMME	BOYOGUENO SERGE HERVE,	

2.1.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

La chute des prix des matières premières sur le marché international est le principal élément qui a marqué ce programme en 2020.

Le PRECASEM qui est un acteur majeur grâce au financement de la Banque mondiale, a également connu des difficultés à cause de l'insécurité dans les zones frontalières de l'extrême nord et à l'est. Ce qui n'a pas permis le démarrage effectif de la vaste campagne de prospection géologique.

2.1.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2020

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	- 5 200 000 000 (cinq milliards deux cent millions) F CFA recouverts et reversés au trésor public au titre des redevances du secteur minier; - 08 réserves minières certifiées ; - collecte de 53 606, 87 grammes d'or au titre de l'impôt synthétique libératoire ; - rétrocession de 38 454,68 grammes d'or au MINFI ; - données magnétiques et radiométriques aéroportées de haute résolution disponibles sur 93 % du territoire national soit sur une superficie de 442 362 km². - 715 anomalies et indices métalliques identifiés ; - 14 cartes géologiques à 1/200 000 ; - 14 atlas géochimiques ; - 15 465 échantillons de sédiments des ruisseaux prélevés et analysés au laboratoire d'ALS-Minerals Geochemistry à Loughrea (Irlande) pour l'or et 48 multiéléments chimiques (majeurs et traces) - Une carte des indices et principaux districts minéralisés ; - 120 sites recensés ; - 05 nouveaux sites sécurisés ; - 05 cartes de géorisques et de géocatastrophes élaborées ; - mise en place progressive d'un cadastre minier modernisé et formation du personnel à l'utilisation des systèmes informatiques.	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	-66.67	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 8 864 471 115	CP 8 864 471 115
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE -5 468 564 280	Ecart CP -5 468 564 280
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 8 820 344 092	CP 8 820 344 092
TAUX DE CONSOMMATION	99,5 %	99,5 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	- L'insuffisance des ressources nécessaires aux activités de surveillance administratives sur le terrain et de collecte des revenus issus des délivrances des permis plombe les performances globales de ce programme ; - le départ des sociétés vers les pays voisins du fait de la diminution des espaces exploitables ; - l'absence du décret d'application du Code Minier qui a entraîné la suspension de la délivrance des autorisations d'exploitation artisanale ; - la transmission de tous les types de permis miniers en vue de l'obtention des visas de la PR rallonge les délais d'obtention des titres miniers.	

PERSPECTIVES 2021	- Poursuite des opérations de collecte d'or; - encadrement des artisans miniers. - améliorer la cartographie des sites miniers et géologiques par l'identification et le géo-référencement d'au moins 09 sites - mettre en place un Dispositif National de prévention et gestion des géo-risques, géo-catastrophes, dans les sites miniers et géologiques.
----------------------	--

2.1.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2020

Action 01 APPUI AU DEVELOPPEMENT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION DES RESSOURCES MINERALES									
OBJECTIF	Accroître la production des substances minérales								
Indicateur	Intitulé:		Quantité d'or canalisée dans les circuits formels				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE		
	Unité de mesure		kg						
	Année de référence:		2017				127,63%		
	Valeur de référence:		30.0						
	Année cible:		2022						
	Valeur Cible		45.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		53,606						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	172 874 492	172 874 492	164 477 892	164 477 892	159 360 000	159 360 000	96,84 %	96,84 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	S'agissant de l'artisanat minier au sens strict, le CAPAM ne canalise que 5% de l'or produit par les artisans miniers à cause de l'insuffisance des dotations allouées à cette opération. 95% de l'or issu de l'artisanat minier au sens strict s'écoule dans les circuits informels causant d'énormes pertes à l'Etat en matière de taxes, de traçabilité de la production pouvant impacter sur le PIB et le budget de la nation. L'activité connaît régulièrement une inflation des prix d'achat sur le terrain à cause de la spéculation menée par les trafiquants. L'année 2020 a considérablement été influencée par la pandémie du COVID 19 avec pour principales conséquences la mise en quarantaine momentanée des sites d'exploitation. En effet, pour arrêter la propagation du coronavirus, les mesures de confinement ont conduit à des suspensions temporaires des activités minières entraînant un moment de non-activité dans les chantiers miniers, car, les artisans miniers ne pouvaient être confinés et être en même temps dans les chantiers miniers. Les différentes mesures ci-dessus ont entraîné des distorsions économiques et sociales, notamment la perte de revenus par les artisans miniers qui vivent essentiellement de l'exploitation artisanale.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	Collecte de 53 606, 87 grammes d'or au titre de l'impôt synthétique libératoire ; Rétrocession de 38 454,68 grammes d'or au MINFI. Recouvrement de deux cent soixante-seize virgule vingt-six (276,26) gr d'or en 2020 au titre de la canalisation de l'exercice 2019.								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Mise en place tardive et Insuffisance des fonds pour la canalisation. Un montant de 50 (cinquante millions) FCFA a été mis en place en décembre 2020 pour la canalisation de 1 800 (mille huit cent) grammes d'or. Néanmoins, deux cent soixante-seize virgule vingt-six (276,26) gr d'or ont été recouvrés en 2020 pour le compte des arriérés de 2019.								

Perspectives 2021	Sur le plan juridique et organisationnel La création de la SONAMINES (société nationale des mines) par décret du Président de la République N° 2020/749 du 14 décembre 2020 annonce la fin des activités du CAPAM. L'accent sera mis sur les activités visant à préparer la transition notamment : - l'évaluation de la situation du patrimoine du CAPAM; - le recensement des ressources humaines ; - l'archivage des documents administratifs, financiers, comptables et techniques ; - l'élaboration du rapport général des activités du CAPAM. Parallèlement vont se poursuivre, les activités relatives au suivi et au contrôle des activités d'exploitation semi mécanisée, au prélèvement de l'impôt synthétique minier libératoire en vue du renforcement des réserves d'or du Cameroun.
-------------------	---

Action 02 APPUI A LA MISE EN ŒUVRE DES GRANDS PROJETS MINIER

OBJECTIF	Faciliter le démarrage effectif des grands projets miniers								
Indicateur	Intitulé:		Nombre de rapport de suivi des projets miniers et éventuelles conventions minières signées				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 85,71		
	Unité de mesure		nb						
	Année de référence:		2018						
	Valeur de référence:		10.0						
	Année cible:		2022						
	Valeur Cible		18.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		12						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	23 166 658	23 166 658	16 220 658	16 220 658	16 175 000	16 175 000	99,72 %	99,72 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Le sous-sol Camerounais est extrêmement riche et varié. On n'y trouve des gisements d'importance mondiale reconnus (cobalt/nickel, rutile et bauxite), des gisements intéressants de fer, d'or, de diamant, de bauxite où d'uranium, etc. Pendant longtemps ces ressources minières n'ont pas été véritablement mises en valeur à une échelle industrielle. Elles ont plutôt été utilisées de façon marginale dans l'économie camerounaise. Dans le cadre de la nouvelle vision du développement, le gouvernement se propose d'accélérer la mise en exploitation des gisements découverts et ceux en cours d'exploration. Au regard des retards accusés par certaines entreprises et des difficultés qu'elles rencontrent, il est impératif d'accompagner celles dont les résultats sont probants afin que les travaux tant annoncés puissent véritablement démarrer d'une part et procéder au retrait des permis de celles qui ne peuvent pas amener les travaux à terme ensuite, lancer des appels à manifestations d'intérêts pour rechercher des partenaires stratégiques. Le présent projet trouve alors son intérêt et sa justification dans le processus d'accompagnement technique de ces opérateurs. Il est question compte tenu de la position stratégique du fer de Kribi, d'accélérer les négociations qui aboutiront à la signature de la convention minière. D'ores et déjà, les accompagnements nécessaires seront apportés à ces opérateurs.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	Le projet de convention minière en cours de négociation SINO STEEL CAM SA pour le fer de la Lobé à Kribi. Dossier de demande d'un permis d'exploitation de la petite mine de Mbargene pour la société CAMINCO en étude. Dernière phase de recherches, en cours pour l'exploitation de la bauxite de Minim-Martap et Ngaoundal pour la société CAMALCO SA.								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Le Ministre chargé des mines ne peut signer les conventions qu'après approbation de la très haute hiérarchie, toutefois, 02 projets de conventions ont été négociés et transmis dans les services du Premier Ministre. Il s'agit du projet de Convention G-stones pour l'exploitation du fer d'Akom II et le projet de Convention Codias S.A pour l'exploitation de l'or de Colomine.								

Perspectives 2021	Apporter des facilitations aux opérateurs économiques pour que les grands projets miniers en cours au Cameroun parviennent rapidement à la phase d'exploitation effective : Il s'agit notamment des projets : - fer de Mbalam; - fer des mamelles de Kribi par SINOSTEEL; - fer de Nkout ; - fer de Ngoya 1 et Ngoya 2 par CAMINA ; - or de l'Est par CAMINCO. Lancer des appels à manifestation d'intérêts pour des projets en arrêt et dont le démarrage nécessite l'intervention des partenaires stratégiques fiables notamment : - le projet Cobalt/Nickel ; - le projet Rutile d'Akonolinga et de Nanga-Eboko ; - le projet Bauxite de Minim-Martap et Ngaoundal; - le projet Bauxite de Fongo-Tongo.
-------------------	---

Action 03 AMELIORATION DE LA GOUVERNANCE DU SECTEUR MINIER

OBJECTIF	Améliorer la traçabilité dans le processus d'exploitation des substances minérales et la gestion des titres miniers								
Indicateur	Intitulé:		Nombre de titre miniers attribués ou renouvelés				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 94,44		
	Unité de mesure		nb						
	Année de référence:		2018						
	Valeur de référence:		91.0						
	Année cible:		2022						
	Valeur Cible		200.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		170						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	80 833 328	80 833 328	72 311 328	72 311 328	72 310 000	72 310 000	99,47 %	99,47 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Le passage du Code Minier de 1964 à celui de 2001 modifié et complété en 2010, a engendré une intense activité minière, caractérisée aujourd'hui d'une part par la délivrance de plus d'une centaine de permis de recherche et par la signature de quelques conventions minières d'autre part. Cependant, plusieurs dysfonctionnements majeurs continuent à plomber l'essor et le plein épanouissement du secteur minier, qui pourtant est identifié comme l'un des piliers essentiels devant permettre au Cameroun d'atteindre son émergence en 2035. Parmi ces dysfonctionnements, on peut citer les chevauchements entre les titres miniers d'une part et les aires protégées d'autres parts. Les attributions non contrôlées des autorisations d'exploitation artisanale, qui très souvent se retrouve à l'intérieure des permis de recherche qui ont pourtant un droit exclusif. Afin de pallier à ces dysfonctionnements, le Cadastre Minier a été mis sur pied par décret n°2012/432 du 01 octobre 2012. Cette structure gère les titres miniers et assure le marketing et la promotion du secteur à travers les présentoirs des cartes, des cartes minières actualisées, des cartes de retombes minières etc. Cependant, le manque d'équipements pour la modernisation de ce secteur d'activité entrave son fonctionnement qui se trouve être encore à ce jour un cadastre graphique.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	Les activités de cette action visent à assurer la gestion des titres miniers à travers le Cadastre, la mise en œuvre du Programme de Renforcement des Capacités du Secteur Minier (PRECASEM) et la Certification des substances minérales par le Processus de Kimberley. 88 titres et autorisations attribués ainsi qu'il suit : - permis de recherche : 24 ; - renouvellement permis de recherche ; 04 ; - permis d'exploitation de carrière ; 07 ; - renouvellement permis d'exploitation de carrière ; 01 ; - autorisation d'exploitation de carrières : 17 ; - renouvellement de l'autorisation d'exploitation de carrières : 02 ; - permis de reconnaissance : 33.								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	L'écart est justifié par le fait que 62 dossiers de demande de titres et autorisations ont été transmis à la Présidence de la République pour approbation préalable, dont : - permis de recherche : 43 ; - permis d'exploitation de carrière ; 08 ; - renouvellement permis d'exploitation des eaux minérales et thermo-minérales : 01 ; - permis de reconnaissance : 10.								

Perspectives 2021	- La poursuite de la mise en œuvre des mécanismes de bonne gouvernance ; - la poursuite du renforcement des capacités techniques du personnel de suivi des activités minières ; - l'accélération de la procédure de révision des textes d'application du nouveau code minier; - l'extension du traçage et de la certification aux autres substances précieuses en plus du diamant sous la houlette du SNPPK ; la poursuite de la modernisation du cadastre minier et du système de gestion des procédures cadastrales.
-------------------	--

Action 04 INTENSIFICATION DE LA RECHERCHE GEOLOGIQUE ET MINIERE

OBJECTIF	Améliorer l'information géologique et minière								
Indicateur	Intitulé:		Nombre d'indices miniers disponibles				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 178,75%		
	Unité de mesure		nb						
	Année de référence:		2018						
	Valeur de référence:		302.0						
	Année cible:		2022						
	Valeur Cible		500.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		715						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	2 616 249 992	2 616 249 992	8 243 690 350	8 243 690 350	8 211 975 000	8 211 975 000	99,62 %	99,62 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Le territoire camerounais n'est couvert aujourd'hui qu'à 60% en termes de prospection géologique et minière. Cette action vise non seulement à poursuivre les activités de recherche, mais aussi à l'actualisation et la mise à disposition des opérateurs économiques, des informations existantes.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Données magnétiques et radiométriques aéroportées de haute résolution disponibles sur 93 % du territoire national soit sur une superficie de 442 362 km2. - 715 anomalies et indices métalliques identifiés ; - 14 cartes géologiques à 1/200 000 ; - 14 atlas géochimiques ; - 15 465 échantillons de sédiments des ruisseaux prélevés et analysés au laboratoire d'ALS-Minerals Geochemistry à Loughrea (Irlande) pour l'or et 48 multiéléments chimiques (majeurs et traces) ; - une carte des indices et principaux districts minéralisés.								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Le nombre d'indices miniers ne peut pas être connu avec précision car, avant de vous rendre sur le terrain pour la recherche des indices, vous ne pouvez pas savoir ce qu'il y a dans le sous-sol. C'est à partir des résultats d'analyse d'échantillons prélevés sur le terrain que le nombre d'indices peut être connu. Nous pouvons donc estimer le nombre d'indices et peut-être qu'après le travail sur le terrain, vous aurez moins d'indices ou plus.								
Perspectives 2021	Poursuivre la collecte des données géologiques et minières sur quelques zones peu connues et les diffuser en direction des parties prenantes ; Améliorer la gouvernance minière, l'objectif étant de développer des potentialités géologiques et minières, avec pour indicateur, le taux de couverture du territoire, qui cadre bien avec l'unité de mesure.								

Action 05 SECURISATION DES SITES GEOLOGIQUES ET MINIERES

OBJECTIF	Réduire les risques et prévenir les catastrophes liées aux activités d'exploitation minière et géologiques								
Indicateur	Intitulé:		Taux de sites miniers et géologiques sécurisés				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE		
	Unité de mesure		%						
	Année de référence:		2018						
	Valeur de référence:		8.0						
	Année cible:		2022						
	Valeur Cible		60.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		29,16						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	48 551 549	48 551 549	42 298 617	42 298 617	36 297 000	36 297 000	85,81 %	85,81 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	La situation géographique du Cameroun, son climat et ses régimes hydrographiques, l'exposent à une forte prévalence des risques et catastrophes naturels, qui se multiplient tout en se complexifiant avec les activités d'exploitations minières artisanales et des carrières, accompagnées des éboulements et glissements de terrain ainsi que des inondations, avec des pertes en vies humaines et beaucoup de dégâts matériels.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- 120 sites recensés ; - 05 nouveaux sites sécurisés ; - 05 cartes de géorisques et de géocatastrophes élaborées ; - 05 rapports d'activités de descente sur le terrain avec les copies de lettres de recommandations adressés aux structures visités disponibles - fichier des sites géologiques et miniers à risque mise à jour.								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	L'organisation des campagnes de descente sur les sites à sécurisés est fonction de l'enveloppe allouée pour cette activité. Plus l'enveloppe est consistant plus l'impact est visible et plus la Réduction des risques et la prévention des catastrophes liées aux activités d'exploitation minière et géologique est de plus en plus mitigé. A cet effet la réalisation en 2020 n'est que 40% par rapport à la cible projetée.								
Perspectives 2021	Améliorer la cartographie des sites miniers et géologiques par l'identification et le géo référencement d'au moins 80 sites à l'horizon 2030; Mettre en place un Dispositif National de prévention et gestion des géo-risques, géo-catastrophes, dans les sites miniers et géologiques.								

Action 06 CONTROLE DES ACTIVITES MINIERES ET GEOLOGIQUES

OBJECTIF	Assurer une meilleure mise en œuvre des activités minières et géologiques								
Indicateur	Intitulé:		Pourcentage des activités réalisées dans le programme				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 85%		
	Unité de mesure		%						
	Année de référence:		2018						
	Valeur de référence:		100.0						
	Année cible:		2022						
	Valeur Cible		100.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		85%						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	423 281 011	423 281 011	270 170 265	270 170 265	270 049 000	270 049 000	99,96 %	99,96 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Les activités des sociétés de carrière et dépôts d'explosifs, d'exploitation minière artisanales semi mécanisées, des eaux minérales et thermo minérales doivent être suivies sur le terrain en vue de s'assurer du respect de la réglementation en vigueur notamment, de leur cahier de charges d'une part, et des déclarations de la production et du paiement des taxes règlementaires d'autre part. Plusieurs titres de reconnaissance et d'exploration miniers et de matériaux, sont attribués aux opérateurs. Ceux-ci nécessitent, conformément à la réglementation en vigueur, le contrôle et l'évaluation de l'exécution des cahiers de charge. L'exploitation artisanale des métaux et pierres précieuses, sont source de risques d'effondrement ou d'éboulement de terrains. A ce titre, il est avéré nécessaire de procéder à une évaluation permanente des risques sus-évoqués.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- 10 Sites disposant un dispositif de sécurité sur 120 recensés ; - 10 cartes de géo-risque et de géo-catastrophe élaborées ; - données magnétiques et radiométriques aéroportées de haute résolution disponibles sur 93 % du territoire national soit sur une superficie de 442 362 km2. - 715 anomalies et indices métalliques identifiés ; - 14 cartes géologiques à 1/200 000 ; - 14 atlas géochimiques ; - fichier des sites géologiques et miniers à risque actualisé; - cartes des dépôts d'explosifs disponibles ;								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	L'organisation des campagnes de descente sur les sites à sécurisés est fonction de l'enveloppe allouée pour cette activité. Plus l'enveloppe est consistant plus l'impact est visible et plus la Réduction des risques et la prévention des catastrophes liées aux activités d'exploitation minière et géologique est de plus en plus mitigé. A cet effet la réalisation en 2020 n'est que 60% par rapport à la cible projetée.								
Perspectives 2021	Renforcer les capacités du personnel, en vue de permettre un contrôle efficace et un meilleur suivi-évaluation des cahiers de charges des opérateurs.								

Action 07 MISE À LA DISPOSITION ET DIFFUSION DES TEXTES ENCADRANT LE SECTEUR AINSI QUE L'INFORMATION GÉOLOGIQUE ET MINIÈRE NATIONALE									
OBJECTIF	Promouvoir le secteur minier camerounais dans toutes ses composantes et attirer les investisseurs								
Indicateur	Intitulé:		Nombre d'usagers recherchant l'information reçus au CIGM				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 40%		
	Unité de mesure		nb						
	Année de référence:		2018						
	Valeur de référence:		10.0						
	Année cible:		2022						
	Valeur Cible		200.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		60						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	30 949 805	30 949 805	55 302 005	55 302 005	54 646 000	54 646 000	98,81 %	98,81 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Mise en place du système d'information Géologique et Minière par le PRECASEM non opérationnel faute de l'absence des textes encadrant la diffusion de l'information.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	Une quarantaine d'échantillons témoins de roches et de minerais collectés auprès des sociétés engagées dans l'exploration minière.								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	L'ensemble du fond documentaire du CIGM accessible aux opérateurs miniers et autres personnes intéressées a été transféré au PRECASEM en vue du développement et de l'implémentation d'un Système d'Informations Géologiques et Minières.								
Perspectives 2021	Promouvoir le secteur minier camerounais dans toutes ses composantes pour attirer de plus en plus les investisseurs.								

2020

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.2. PROGRAMME 377

DIVERSIFICATION ET AMELIORATION DE LA COMPETITIVITE DES
FILIERES INDUSTRIELLES

Responsable du programme

NTAKEU KOUMTOUZOI Bruno Armel

2.2.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le programme d'amélioration de la Compétitivité de l'Industrie Camerounaise repose sur sept actions opérationnelles dont trois sont de nature à avoir un impact significatif quant à l'atteinte de l'objectif du programme:

- le développement des normes et de la qualité. L'objectif à travers celle-ci est d'améliorer le système national de normalisation en vue d'améliorer l'accès des industries au marché extérieur. Il s'agit d'aborder la question des normes en usant de plus de stratégie qui permettra au Cameroun de se faire plus compétitif dans le contexte de l'économie mondiale, tout en améliorant les aspects sociaux et environnementaux. Il peut être mesuré à de nombreux produits industriels homologués, ainsi que le taux de pénétration des marchés extérieurs par les produits Camerounais ;
- le redéploiement des filières à fort potentiel de croissance dans l'agro-industrie. Le but visé est de relancer les filières porteuses de croissance afin d'améliorer la part de leur contribution à la production manufacturière ;
- la densification du tissu industriel local. Il est question de contribuer à la création de nouvelles unités de production dans le secteur et de réduire le taux de mortalité des entreprises industrielles existantes. L'atteinte de cet objectif sera mesurée par le taux d'accroissement annuel des industries au Cameroun que le MINIMIDT fixe à 5%.

OBJECTIF	Transformer les matières premières agricoles, minières et forestières à travers le développement des filières industrielles	
Indicateur	Intitulé:	Evolution de l'Indice de production industrielle des principales filières de transformation
	Unité de mesure	%
	Valeur de référence:	5.3
	Année de référence:	2018
	Valeur Cible	5.8
	Année cible:	2022
ACTIONS DU PROGRAMME	Action 01: PROMOTION D'UN CADRE INCITATIF A LA DIVERSIFICATION INDUSTRIELLE Action 02: APPUI AUX INITIATIVES DE TRANSFORMATION DES MATIERES PREMIERES AGRICOLES, MINIERES ET FORESTIERES Action 03: RENFORCEMENT ET DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DE SOUTIEN AUX ACTIVITES DE TRANSFORMATION Action 04: PROTECTION ET SECURISATION DU TISSU INDUSTRIEL Action 05: APPUI A LA COMPETITIVITE DES FILIERES INDUSTRIELLES Action 06: DEVELOPPEMENT DES NORMES ET DE LA SECURITE SANITAIRES DES ALIMENTS Action 07: SUIVI ET CONTROLE DES ACTIVITES DU SECTEUR INDUSTRIEL, DES NORMES ET DE QUALITE	
DOTATIONS INITIALES	AE 1 531 695 298	CP 1 531 695 298
RESPONSABLE DU PROGRAMME	NTAKEU KOUUMTOUZOI Bruno Armel,	

2.2.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

Certains facteurs exogènes ont fortement influencé l'exécution du programme aux rangs desquels figure la survenue de la pandémie de Covid-19 qui a fait que certaines activités régaliennes ont été purement et simplement annulées à l'instar de la Campagne d'inspection.

Le collectif budgétaire qui a été mis en place pour juguler les effets de cette crise a réduit significativement les ressources allouées à certaines activités.

L'insécurité persistante dans les régions du Nord-ouest et Sud-ouest a également impacté négativement l'activité industrielle.

2.2.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2020

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	4.4 % de l'évolution de l'Indice de production industrielle des principales filières de transformation. - Mise en place du complexe industriel agroalimentaire à KAELE ; - consolidation du plan d'actions à court terme et de structuration des filières de l'industrie pharmaceutique en vue de la mise en place de l'interprofession ; - élaboration et signature des cahiers de charge avec les entreprises de la filière pharmaceutique ; - suivi de la mise en œuvre du plan de restructuration de ALUCAM ; signature des cahiers de charge avec les entreprises de la filière pharmacie.	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	-133.33	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 1 531 430 939	CP 1 531 430 939
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE 264 359	Ecart CP 264 359
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 1 345 175 118	CP 1 345 175 118
TAUX DE CONSOMMATION	87,84 %	87,84 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	- L'écart observé peut être justifié par la situation sociopolitique que traverse le pays notamment de la CDC et PAMOL dans les régions du Sud et du Nord-ouest qui a entraîné un ralentissement considérable des activités économiques dans lesdites régions. - les reformes non entérinées ; - la réglementation commerciale ; - la nouvelle réglementation sur les inspections des établissements classés ; - le coût de revient des matières premières locaux (infrastructures de transport) ; la fourniture en Energie (mauvaise quantité).	
PERSPECTIVES 2021	Pour 2021, le programme mettra l'accent principalement sur la poursuite de l'opérationnalisation du Plan Directeur d'Industrialisation et au fonctionnement du comité national des inspections.	

2.2.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2020

Action 01 PROMOTION D'UN CADRE INCITATIF A LA DIVERSIFICATION INDUSTRIELLE								
OBJECTIF	Faciliter l'implémentation des industries.							
Indicateur	Intitulé:	Volume de nouveaux investissements en application de la loi sur les incitations					TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 43,75	
	Unité de mesure	Mds						
	Année de référence:	2018						
	Valeur de référence:	720.0						
	Année cible:	2022						
	Valeur Cible	850.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):	350						
OBJECTIF	Rendre plus attractif le cadre des investissements							
Indicateur	Intitulé:	Volume de nouveaux investissements					TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 43,75	
	Unité de mesure	Mds						
	Année de référence:	2018						
	Valeur de référence:	720.0						
	Année cible:	2022						
	Valeur Cible	850.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):	350						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	402 197 811	402 197 811	411 445 811	411 445 811	410 745 000	410 745 000	99,93 %	99,93 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Le Premier Ministre Chef du Gouvernement a prescrit au MINMIDT le 26 juin 2020 de reformuler le PDI. En application de cette instruction, certaines activités visant l'opérationnalisation du PDI notamment l'élaboration de la Loi d'Orienta­tion et de la Programmation des Industries Structurantes (LOPIS) ont été gelées en attendant la livraison du rapport final du PDI reformulé.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	– Reformulation du Plan Directeur d'Industrialisation (PDI) ; - Participation aux foires et fora.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	La ligne de crédit réservée à l'élaboration du LOPIS (200 000 000 F CFA) a été virée pour la reformulation du PDI.							
Perspectives 2021	Pour 2021, l'accent sera mis sur : L'opérationnalisation du PDI conformément aux orientations de la SND 30, notamment :la restructuration/redéploiement de l'industrie nationale du coton textile cuir et confection sur toute l'étendue du territoire.							

Action 02**APPUI AUX INITIATIVES DE TRANSFORMATION DES MATIERES PREMIERES AGRICOLES, MINIERES ET FORESTIERES**

OBJECTIF	Augmenter le nombre des industries de transformation des matières premières								
Indicateur	Intitulé:		Évolution de la valeur ajoutée en volume de l'Industrie .Cacao Café Thé; Sucre				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 82,66		
	Unité de mesure		%						
	Année de référence:		2018						
	Valeur de référence:		6.2						
	Année cible:		2022						
	Valeur Cible		8.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		6,2						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	22 874 991	22 874 991	46 956 741	46 956 741	46 924 000	46 924 000	99,93 %	99,93 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	- Crise sanitaire due au COVID-19 et mesures restrictives y afférentes ; - révision du Plan Directeur d'Industrialisation (PDI) ; entrée en vigueur de la SND30.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	— Suivi des activités des produits agricoles ; - mise en place du Complexe Industriel Agroalimentaire à Kaélé ; assistance aux initiatives de transformation des matières premières minières.								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Le suivi des activités des produits agricoles a consisté en des missions de collecte d'information sur les projets et initiatives de transformation locale des produits agricoles. Les rapports y afférents sont disponibles. Dans le cadre de la mise en place du complexe industriel agroalimentaire à Kaélé, une mission d'évaluation du niveau d'avancement in situ s'est déployée sur le site du projet. Le rapport y afférent est disponible. En termes d'assistance aux initiatives de transformation des matières premières, la société PROTCOA a bénéficié d'un appui en équipement. Les PV de réception y relatifs sont disponibles.								
Perspectives 2021	Pour 2021, l'accent sera mis sur : - le développement intégré des filières agro-industrielles prioritaires (coton, caca, café, huile de palme, sucre, riz, maïs et banane plantain). - la relance de l'industrie manufacturière ciblée notamment forêt-bois, mines-métallurgie-sidérurgie, raffinage.								

Action 03 RENFORCEMENT ET DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DE SOUTIEN AUX ACTIVITES DE TRANSFORMATION									
OBJECTIF	Accroître l'accès des investisseurs aux infrastructures de production industrielle								
Indicateur	Intitulé:		Rang en rapport avec l'indice d'accès aux infrastructures de production industrielle				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 96,40		
	Unité de mesure		Rg						
	Année de référence:		2018						
	Valeur de référence:		163.0						
	Année cible:		2022						
	Valeur Cible		159.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		167						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	90 166 659	90 166 659	81 242 059	81 242 059	81 210 000	81 210 000	99,96 %	99,96 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Le 17 avril 2020 le Premier Ministre, Chef du Gouvernement a par lettre n° B70/d-24/SG/PM du 17 avril 2020 instruit le MINMIDT de conduire des études de faisabilité sur le développement de l'industrie pharmaceutique locale au Cameroun, en étroite collaboration avec le MINEPAT, le MINFI, le MINSANTE et le MINRESI								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Consolidation du plan d'actions à court terme et de structuration des filières de l'industrie pharmaceutique en vue de la mise en place de l'interprofession ; - élaboration et signature des cahiers de charge avec les entreprises de la filière pharmaceutique.								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Les ressources allouées ont permis la réalisation des activités susmentionnées.								
Perspectives 2021	Pour 2021 l'accent sera mis sur : - le suivi de la mise en œuvre du plan d'actions de développement de l'industrie pharmaceutique à court terme au MINMIDT et au niveau des administrations chefs de file ; - le suivi de la mise en œuvre du plan d'actions de développement de l'industrie pharmaceutique à court terme au MINMIDT et au niveau des administrations chefs de file ; la structuration de l'industrie pharmaceutique en vue de la fabrication des médicaments génériques, réactifs et consommables médicaux.								

Action 04 PROTECTION ET SECURISATION DU TISSU INDUSTRIEL

OBJECTIF	Réduire les risques et prévenir les catastrophes liées aux activités industrielles								
Indicateur	Intitulé:		Taux d'accidents et de catastrophes dans les installations industrielles				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 50%		
	Unité de mesure		%						
	Année de référence:		2018						
	Valeur de référence:		2.0						
	Année cible:		2022						
	Valeur Cible		1.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		2.0%						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	61 208 322	61 208 322	52 276 022	52 276 022	50 935 000	50 935 000	97,44 %	97,44 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	La survenue de la pandémie à COVID-19 a impacté négativement les activités de surveillance administrative, notamment la campagne d'inspections qui a été annulée.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	Suivi des activités des pipelines. Suivi des enlèvements.								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	L'annulation des campagnes d'inspection due à la pandémie à Covid-19 a été le fait majeur n'ayant pas permis l'atteinte de l'objectif de cet indicateur.								
Perspectives 2021	Pour 2021 l'accent sera mis sur la protection et sécurisation des établissements classés dangereux, insalubres ou incommodes.								

Action 05 APPUI A LA COMPETITIVITE DES FILIERES INDUSTRIELLES

OBJECTIF	Améliorer la compétitivité des industries locales								
Indicateur	Intitulé:		Rang en rapport avec l'indice de compétitivité industrielle				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 96,65%		
	Unité de mesure		Rg						
	Année de référence:		2018						
	Valeur de référence:		121.0						
	Année cible:		2022						
	Valeur Cible		100.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		115						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	22 874 991	22 874 991	19 743 991	19 743 991	19 596 000	19 596 000	99,25 %	99,25 %	
CONTEXTE DE MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION	La plupart des activités de cette action ont été réalisées dans un contexte favorable, toutes choses qui ont permis aux organismes placés sous la tutelle du MINMIDT (MAGZI, APROCOM) d'atteindre les objectifs qui leur ont été fixés.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	— Enquêtes de suivi de la production industrielle, pour évaluer les difficultés et les contraintes des acteurs ; - accroissement du nombre de normes élaborées par l'ANOR ; notes de conjoncture industrielles élaborées.								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	La contreperformance enregistrée au fil des années est liée au fait que ce classement rassemble des aspects ou piliers qui ne concernent pas seulement le MINMIDT. Seul deux sur les 12 critères de classement peuvent relever du domaine de compétence du MINMIDT, les 10 autres étant portés par d'autres administrations publiques.								
Perspectives 2021	Cette action devra être inscrite dans un nouveau programme dédié uniquement à la compétitivité de l'industrie camerounaise conformément à la refonte des programmes engagée par le MINMIDT en 2021.								

Action 06 DEVELOPPEMENT DES NORMES ET DE LA SECURITE SANITAIRES DES ALIMENTS									
OBJECTIF	Améliorer le système de sécurité sanitaire des aliments au Cameroun								
Indicateur	Intitulé:		Taux d'application et d'utilisation des normes codex				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE		
	Unité de mesure		%						
	Année de référence:		2018						
	Valeur de référence:		23.11				88,88%		
	Année cible:		2022						
	Valeur Cible		55.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		40%						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	37 745 824	37 745 824	27 563 824	27 563 824	27 501 000	27 501 000	99,77 %	99,77 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Le déploiement de l'ANOR dans l'élaboration et la mise en œuvre des normes sur le territoire national a été le principal moteur de cette action.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	- Quatre (04) rapports des sessions ordinaires du comité du CODEX Alimentarius, un (01) rapport annuel du CODEX, sept (07) rapports généraux des Groupes de Travaux Technique et sept (07) positions nationales formulées, un (01) Rapport global des Journées Nationales de Sensibilisation sur la Sécurité Sanitaire des Aliments ; - l'élaboration de la norme sur l'Okok et le bâton de Manioc ; les résultats d'analyses de certaines normes en cours d'élaboration sont disponibles.								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	L'écart observé résulte de la mauvaise formulation de l'indicateur, qui en l'état peut ne pas connaître une véritable évolution sur une certaine période. Par ailleurs, le processus d'élaboration de nouvelles normes n'est pas fixe en termes de délais. L'acceptation du processus par les différentes instances est aussi à l'origine des retards susmentionnés dans l'approbation des normes.								
Perspectives 2021	Cette activité devra être inscrite dans un nouveau programme dédié uniquement à la compétitivité de l'industrie camerounaise conformément à la refonte des programmes engagée par le MINMIDT en 2021.								

Action 07 SUIVI ET CONTROLE DES ACTIVITES DU SECTEUR INDUSTRIEL, DES NORMES ET DE QUALITE									
OBJECTIF	Améliorer le rendement des personnels								
Indicateur	Intitulé:		Niveau de réalisation annuel du plan d'action				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 85%		
	Unité de mesure		%						
	Année de référence:		2018						
	Valeur de référence:		82.0						
	Année cible:		2022						
	Valeur Cible		100.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		85%						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	894 626 700	894 626 700	892 202 491	892 202 491	743 177 000	743 177 000	83,3 %	83,3 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Cette action vise à accompagner la mise en œuvre de ce programme notamment le rendement du personnel en charge des activités industrielles afin d'atteindre l'objectif fixé. Dans le cadre du collectif budgétaire, certains crédits de cette action ont été réorientés vers les fonds Covid. Ce qui a impacté sur la mise en ouvre des activités industrielles de la normalisation et de la qualité.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Petit matériel de bureau acquis et distribué ; - fournitures courantes de services ; - carburant distribué au personnel ; - primes pour travaux spéciaux distribuées au personnel concerné ; - matériels courants informatiques et bureautiques acquis et installés.								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Les ressources allouées ont permis la réalisation des outils suscités et une meilleur mise en œuvre des activités industrielles de la de la normalisation et de la qualité.								
Perspectives 2021	Disposer de plus de ressources pour une meilleure atteinte des résultats.								

2020

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.3. PROGRAMME 378

VALORISATION DES INVENTIONS, INNOVATIONS
TECHNOLOGIQUES ET ACTIFS DE LA PROPRIETE INDUSTRIELLE

Responsable du programme

BAP DOM GASPARD EUGENE

2.3.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Dans la déclaration de sa politique du développement technologique, le Gouvernement ambitionne de relever le défi du développement de la créativité, de la valorisation et la promotion des innovations technologiques et des produits de la recherche, qui constituent des fondements de base pour l'industrialisation. En matière de protection et de propriété intellectuelle et malgré l'appartenance du Cameroun à la plupart des organisations internationales, l'insuffisance des moyens en ressources humaines et matérielles rend inopérantes ces activités. En ce qui concerne l'innovation technologique, les entreprises industrielles (agroalimentaires et manufacturières) utilisent très peu les résultats de la recherche, à peine 13 %. Cette proportion atteint seulement 2,2 % d'entreprises ayant acquis des services de recherche et développement. A titre indicatif, l'agriculture est le secteur où les résultats des centres de recherche sont les plus utilisés du fait d'une politique de vulgarisation poussée. Le Gouvernement entend se doter d'une stratégie de développement technologique et de propriété intellectuelle axée sur (i) la création d'un cadre institutionnel et réglementaire et une adéquation entre le développement technologique et la formation professionnelle, (ii) la mise en œuvre des structures d'appui au développement technologique (iii) la sécurisation et le renforcement de la protection des droits de protection industrielle, et (iv) la promotion de technologies propres dans le secteur industriel.

Le programme de valorisation des inventions, innovations technologiques et actifs de la propriété industrielle vise à orienter le développement technologique du Cameroun vers la mise en place d'un nouveau tissu industriel, bâti sur l'exploitation stratégique des innovations technologiques et commerciales soutenues par la propriété industrielle.

OBJECTIF	Accroître le nombre d'actifs de la propriété industrielle valorisés	
Indicateur	Intitulé:	Nombre d'actifs valorisés
	Unité de mesure	nb
	Valeur de référence:	13.0
	Année de référence:	2018
	Valeur Cible	22.0
	Année cible:	2022
ACTIONS DU PROGRAMME	Action 01: ELABORATION ET MISE EN ŒUVRE D'UN CADRE STRATEGIQUE ET JURIDIQUE Action 02: PROMOTION DES TECHNOLOGIES ET APPUI AU PROTOTYPAGE Action 03: PROTECTION ET PROMOTION DES ACTIFS DE LA PROPRIETE INDUSTRIELLE Action 04: APPUI A LA MISE EN PLACE DES PARCS TECHNOLOGIQUES DE REFERENCE (TECHNOPOLES) Action 06: MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITES DE DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE ET DE LA PI	
DOTATIONS INITIALES	AE 581 074 608	CP 581 074 608
RESPONSABLE DU PROGRAMME	BAP DOM GASPARD EUGENE,	

2.3.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

Le faible taux d'utilisation de politique et de stratégie en matière du développement technologique et de propriété industrielle.

L'insuffisance du cadre institutionnel et réglementaire ;

L'absence d'un cadre formel de valorisation des innovations technologiques ;

L'absence d'outils d'appréciation de l'impact des actifs de propriété industrielle sur l'économie nationale;

L'insuffisance des moyens affectés au programme ;

Le faible taux d'utilisation des innovations technologiques par les industries locales ;

L'absence de mécanisme d'accompagnement à la valorisation des inventions, innovations technologique et actifs de propriété industrielle.

2.3.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2020

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	15 actifs de la PI valorisés L'indicateur est cumulé. Il prend en compte les actifs (brevets d'inventions, Indications Géographiques etc) ayant fait l'objet d'une protection à l'OAPI, dans le but de leurs donner une valeur ajoutée.	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	22.22	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 408 257 616	CP 408 257 616
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE 172 816 992	Ecart CP 172 816 992
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 407 614 405	CP 407 614 405
TAUX DE CONSOMMATION	99,84 %	99,4 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	L'évolution de l'indicateur repose principalement sur une activité qui n'a pas obtenu de financement depuis l'année 2017.	
PERSPECTIVES 2021	Il s'agira de poursuivre la mise en place du Technopôle Agro-industriel. l'appui au prototypage des inventions locales sera également poursuivi. les centres d'appui à la technologie et l'innovation seront étendus, de nouvelles indications géographiques enregistrées et les capacités des structures en charge de la propriété industrielle seront renforcées avec l'appui de l'OMPI.	

2.3.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2020

Action 01 ELABORATION ET MISE EN ŒUVRE D'UN CADRE STRATEGIQUE ET JURIDIQUE								
OBJECTIF	Renforcer le cadre juridique, réglementaire et stratégique du développement technologique et de la propriété industrielle							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de projets de loi et textes d'application élaborés et transmis à la très haute hiérarchie				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 100%	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2018					
	Valeur de référence:		8.0					
	Année cible:		2022					
	Valeur Cible		16.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		12					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	23 145 824	23 145 824	17 188 824	17 188 824	16 951 000	16 951 000	98,62 %	98,62 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Sa mise en œuvre se fait à la suite de l'élaboration en 2013 du Plan National de Développement de la propriété intellectuelle, de la politique nationale de développement technologique et de la propriété intellectuelle, du projet de loi sur la propriété industrielle, dont les axes majeurs ont été discutés et inclus dans l'Accord révisé de Bangui dont l'Assemblée Nationale a autorisé par Loi, la ratification au Président de la République. Le contexte est également marqué par l'élaboration de la stratégie nationale de développement technologique et le projet de loi sur le développement Technologique. A cela s'est ajouté le projet de décret organisant la lutte contre la contrefaçon au Cameroun.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Un projet de texte de création d'un Centre d'Appui à la Promotion et au Suivi des Indicateurs Géographiques et Marques Collectives élaboré et validé ; - un projet de loi sur le développement technologique en cours de validation ; - relecture des projets de décrets de création de l'Agence Nationale de Propriété Intellectuelle et de la Commission Nationale de Lutte contre la Contrefaçon.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	L'indicateur qui prend en compte les projets de loi, textes stratégiques et politiques élaborés et transmis à la hiérarchie, n'a pas connu l'évolution escomptée parce que l'un des deux projets de texte prévus n'a pas été finalisé et transmis au cours de l'année 2020.							
Perspectives 2021	Poursuite de l'amélioration du cadre juridique et stratégique du développement technologique et de la Propriété Industrielle à travers : - la finalisation du PNDPI ; - le suivi de l'élaboration du projet de loi sur le développement technologique ; - l'élaboration des statuts et procédures pour la mise en place d'un fonds de développement pour financement des entreprises innovantes ; l'actualisation de la stratégie nationale de développement technologique.							

Action 02 PROMOTION DES TECHNOLOGIES ET APPUI AU PROTOTYPAGE

OBJECTIF	Intensifier la promotion et la valorisation des technologies								
Indicateur	Intitulé:		Nombre de technologies valorisées				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 85,71		
	Unité de mesure		nb						
	Année de référence:		2018						
	Valeur de référence:		8.0						
	Année cible:		2022						
	Valeur Cible		18.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		12						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	36 708 332	36 708 332	36 708 332	36 708 332	36 700 000	36 700 000	99,98 %	99,98 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	La mise en œuvre de cette action découle des documents stratégiques et études ci-après élaborés : - la Stratégie Nationale de Développement technologiques (SNDT) ; - la Stratégie Nationale de Transfert de Technologies (SNTT) ; - l'étude pour la mise en place d'un Fonds de Développement pour le Financement des Entreprises Innovantes au Cameroun (FFEI); - l'étude pour la mise en place des incubateurs technologiques.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	- Réalisation du prototype du turbidimètre infra rouge; - réalisation du prototype du système automatique de mesure et de validation des sauts horizontaux; - un rapport des sessions du Comité de coordination du réseau national des CATI ; un rapport des missions de suivi du fonctionnement des CATI installés au Cameroun.								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	L'évolution de l'indicateur repose principalement sur les technologies développées dans le cadre du prototypage.								
Perspectives 2021	- La mise en place des CATI au sein des institutions suivantes : · l'Université Catholique d'Afrique Centrale (UCAC) ; · l'Université Protestante d'Afrique Centrale (UPAC) ; · AGRO-PME. - la formation des points focaux, étudiants et enseignants des nouveaux CATI installés aux techniques d'exploitation des bases de données Research for life de l'OMPI, et l'exploitation des brevets tombés dans le domaine public ; - l'acquisition des équipements de prototypage rapide et des équipements informatiques pour le CATI de la DDTPi ; - Le suivi de la finalisation des prototypes du turbidimètre infra rouge et des prototypes du système automatique de mesure et de validation des sauts horizontaux ;								

Action 03 PROTECTION ET PROMOTION DES ACTIFS DE LA PROPRIETE INDUSTRIELLE

OBJECTIF	Accroitre le nombre d'actifs de propriété industrielle protégés								
Indicateur	Intitulé:		Nombre d'actifs de la propriété industriel protégé				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 98,16		
	Unité de mesure		nb						
	Année de référence:		2018						
	Valeur de référence:		482.0						
	Année cible:		2022						
	Valeur Cible		520.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		481						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	31 124 990	31 124 990	27 333 990	27 333 990	27 076 000	27 076 000	99,06 %	99,06 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	- Mise œuvre des activités qui découlent des missions du MINMIDT en matière de Propriété Industrielle, notamment : - la protection et la promotion des droits de propriété industrielle ; - la mise en œuvre des programmes relatifs à la propriété industrielle ; - le suivi du respect de la réglementation en matière de propriété industrielle ; - le suivi de la coopération avec les organismes internationaux en matière de propriété industrielle ; - la gestion, de la tenue et de la mise à jour permanente du fichier des noms commerciaux et du registre des sociétés, ainsi que ceux des brevets et des autres signes distinctifs ; - la lutte contre la contrefaçon et de toutes autres formes d'atteintes aux droits de propriété industrielle. - la poursuite du suivi et de l'encadrement des indications géographiques protégées et des marques collectives ou de certification.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	- Statistique des données (recueil d'informations) sur des nouveaux produits susceptibles d'être érigés en indications géographiques notamment le Poivre de Kaigama de l'Est et le Café Arabica de l'Ouest. Les sensibilisations de producteurs en vue de se regrouper en un groupement unique ainsi que sur la démarche Indication Géographique ont été poursuivies ; - statistiques des données sur les difficultés et commodités rencontrées au niveau des délégations régionales du MINMIDT de l'Est, du Sud et de l'Adamaoua à l'enregistrement des noms commerciaux ; - sensibilisation du grand public sur le rôle que jouent les droits de propriété intellectuelle dans la vie de tous les jours à travers les célébrations des Journées Mondiales et Africaines de propriété intellectuelle ; - recueil de données en vue de la mise en synergie de réflexion et d'action entre les différents acteurs de la lutte contre la contrefaçon ; - accompagnement de 56 inventeurs indépendants à la protection par brevets de leurs inventions à l'OAPI.								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	Les ressources de cette action ont été utilisées essentiellement dans des missions de sensibilisation et de collecte des données sur le terrain et l'organisation des ateliers de sensibilisation lors des célébrations des Journées africaine et mondiale de PI. Les rapports des différentes missions et ceux des différentes célébrées sont disponibles.								

Perspectives 2021	- Renforcement des capacités du personnel de la DDTPI sur les questions relatives aux brevets, pour ce qui est de l'accompagnement des inventaires indépendants à la protection de leurs actifs de propriété industrielle ; - s'agissant de la promotion des indications géographiques et marques collectives : · la mise en place d'un cadre régissant la l'administration et la gestion des indications géographiques au Cameroun ; · le renforcement des capacités du personnel de la DDTPI et des acteurs d'encadrement sur les indications géographiques et marques collectives ou de certification ; · la multiplication des actions de sensibilisation et d'édifications des groupements des producteurs sur les indications les indications géographique et marques collectives ou de certification. - pour ce qui est de l'acquisition des infrastructures techniques à l'enregistrement des noms commerciaux et suivi de l'enregistrement des noms commerciaux : · la dotation des quatre (04) régions restantes en matériels informatiques d'enregistrement des noms commerciaux ; · la multiplication des actions de sensibilisation des opérateurs économiques et groupements patronaux et acteurs concernés sur la nécessité et l'intérêt d'enregistrement des noms commerciaux. - pour ce qui est de la lutte contre la contrefaçon et autres atteintes aux droits de propriété intellectuelle : · l'organisation d'une semaine nationale de lutte contre la contrefaçon et autres atteintes aux droits de propriété intellectuelle. - s'agissant de la coopération avec l'OAPI et l'OMPI, · les célébrations des Journées régionales et Internationales de propriété Intellectuelle ; - la participation du Cameroun aux réunions statutaires de l'OMPI et de l'OAPI.
-------------------	---

Action 04 APPUI A LA MISE EN PLACE DES PARCS TECHNOLOGIQUES DE REFERENCE (TECHNOPOLES)								
OBJECTIF	Poursuivre la mise en place des technopoles							
Indicateur	Intitulé:		Taux de réalisation du technopole agro-industrielle				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 89,55	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2018					
	Valeur de référence:		30.0					
	Année cible:		2022					
	Valeur Cible		70.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		60					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	6 499 996	6 499 996	6 499 996	6 499 996	6 360 000	6 360 000	97,85 %	97,85 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Le projet de mise en place des technopôles est long et nécessite l'implication forte des acteurs étatiques, du secteur privé et des partenaires au développement. L'indicateur final est atteint à la suite de la mise en place d'indicateurs intermédiaires essentiels tels que la mise en place d'un cadre stratégique, des textes juridiques de pilotage et de fonctionnement, l'identification et l'aménagement d'un site d'implantation. Toutefois les extrants suivants ont été obtenus à ce jour : - concertations interministérielles tenues ; - étude conceptuelle réalisée en 2014 ; - étude de détermination du site réalisée en 2015 ; - benchmarking effectué en 2016 au Brésil, en Tunisie et en Afrique du Sud ; - DUP obtenue en 2016 pour une superficie de 405 ha dédié au projet dans le Groupement Ouassa-Babouté ; - études techniques et Plan directeur du TAI réalisé par le Cabinet international MAHINDRA en 2016, avec l'appui technique de l'ONUDI ; - étude d'Impact Environnemental et Social sommaire (EIES) réalisée en 2016 ; - étude géotechnique réalisée en 2017 ; - sécurisation, bornage et évaluation des biens et mises en valeur sur le site du projet en 2017 ; - choix de l'option PPP pour le financement du projet ; - table ronde des investisseurs nationaux organisée en 2018 à l'hôtel Mont Fébé de Yaoundé; - décret d'indemnisation des populations affectées par le projet disponible.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Un rapport des missions de suivi du fonctionnement des incubateurs technologiques installés au Cameroun ; - un rapport des missions de suivi de la mise en œuvre du technopôle Agro-industriel de Ouassa-Babouté ; - un rapport des missions d'identification des sites potentiels de construction du Technopôle Digital.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	La complexité de la mise en place des technopôles exige de l'État la création d'un cadre légal et des infrastructures dédiées exclusivement au projet.							
Perspectives 2021	- Le suivi de la réalisation de l'étude pour l'identification et la caractérisation des bassins de production du Technopôle Agro-industriel de Ouassa-Babouté ; - le suivi de la réalisation des études de faisabilité du Technopôle Digital ; - le suivi de l'actualisation des études de faisabilité du Technopole Forêt-Bois ;							

Action 06 MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITES DE DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE ET DE LA PI								
OBJECTIF	Assurer la bonne mise en œuvre des activités de développement technologique et de la PI							
Indicateur	Intitulé:		Taux de réalisation des actions inscrites dans la feuille de route ministérielle				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 100%	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2018					
	Valeur de référence:		81.0					
	Année cible:		2022					
	Valeur Cible		100.1					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		100%					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	483 595 466	483 595 466	320 526 474	320 526 474	320 526 000	320 526 000	100 %	100 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Cette action consiste à soutenir la mise en œuvre des activités courantes de fonctionnement de la Direction du Développement Technologique et la Propriété Industrielle. Il est également question d'améliorer le fonctionnement et la performance des services de la DDTPI.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Petits matériels de bureau acquis et distribués ; - fournitures courantes de services ; - carburants et lubrifiants disponibles ; - paiement des primes pour travaux spéciaux aux personnels ; matériels courants informatiques et bureautiques acquis et installés.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Lenteur dans les procédures d'engagement des fonds alloués à la réalisation des tâches inscrites.							
Perspectives 2021	Disposer de plus de ressources pour une meilleure atteinte des résultats.							

2020

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.4. PROGRAMME 379

GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE
SOUS-SECTEUR MINES, INDUSTRIE ET DEVELOPPEMENT
TECHNOLOGIQUE

Responsable du programme

OUMAR ALI

2.4.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Ce programme est un programme support au service des trois programmes opérationnels que met en œuvre le Ministère des Mines, de l'Industrie et du développement Technologique. Il a pour objectif principal l'accompagnement de la mise en œuvre des activités à travers l'assistance dans la conception des programmes, dans la réalisation des études nécessaires et de leurs différents sous-ensembles, dans la maturation de celles-ci à travers la production et la validation des éléments de maturité gage d'une mise en œuvre efficace.

Pour ce faire, il met en œuvre un certain nombre d'actions : études stratégiques et planification, coordination et suivi des activités des services, gestion financière, développement d'un système d'information statistique, amélioration du cadre de travail, développement des ressources humaines, développement des TIC, contrôle et audit interne, conseil juridique, communication et relations publiques et gestion des ressources humaines.

OBJECTIF	Améliorer la coordination des services et assurer la bonne mise en œuvre des programmes du MINMIDT.	
Indicateur	Intitulé:	Taux de réalisation des activités budgétisées au sein du MINMIDT
	Unité de mesure	%
	Valeur de référence:	94.0
	Année de référence:	2018
	Valeur Cible	100.0
	Année cible:	2022
ACTIONS DU PROGRAMME	Action 01: ETUDES STRATÉGIQUES ET PLANNIFICATION AU MINMIDT Action 02: COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITÉS DES SERVICES DU MINMIDT Action 03: GESTION FINANCIÈRE ET BUDGETAIRE AU MINMIDT Action 04: DÉVELOPPEMENT DU SYSTÈME D'INFORMATION STATISTIQUE AU MINMIDT Action 05: AMÉLIORATION DU CADRE DE TRAVAIL AU MINMIDT Action 06: DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES Action 07: DÉVELOPPEMENT DES TIC AU MINMIDT Action 08: CONTRÔLE ET AUDIT INTERNE AU MINMIDT Action 09: CONSEIL JURIDIQUE AU MINMIDT Action 10: COMMUNICATION ET RELATION PUBLIQUE AU MINMIDT Action 11: GESTION DES RESSOURCES DOCUMENTAIRES AU MINMIDT	
DOTATIONS INITIALES	AE 2 727 910 052	CP 2 727 910 052
RESPONSABLE DU PROGRAMME	OUMAR ALI,	

2.4.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

Les conséquences de la pandémie à Covid-19 notamment le collectif budgétaire ont eu un impact considérable sur l'exécution des programmes du MINMIDT et en particulier le programme 379. La plupart des crédits initialement prévus pour les acquisitions du matériel permettant l'amélioration du cadre de travail des personnels ont été prélevés en faveur du fond

spécial Covid.

En plus de ce cas majeur, le problème d'insuffisance des locaux dans les services centraux s'est avéré urgent puisque les structures logées à Nkolbisson (DM, DG, CIGM, CAEMI) ont été transférées à l'immeuble Synergie à Elig-essono. De même, Il a fallu réfectionner en urgence un bâtiment annexe à Bastos pour abriter les services de la Brigade Nationale de Contrôle des Activités Minières (BNCAM).

2.4.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2020

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	- 96% du taux de réalisation des activités budgétisées au MINMIDT - Tenue de la conférence annuelle des services centraux, déconcentrés et des structures sous-tutelles et projets rattachés au MINMIDT du 16 au 17 janvier 2020 ; - Vingt (20) personnels formés au traitement des dossiers de solde, accessoire de solde et pensions ; - quatre vingt-cinq (85) personnels formés à l'éthique, la déontologie et la rédaction administrative ; - cinquante (50) personnels formés au bilinguisme ; - quatre vingt (80) inspecteurs assermentés recyclés ; - quarante (40) inspecteurs assermentés formés ; - deux (02) personnels formés en Management des projets à l'IPD-AC ; - un (01) personnel formé en GRH au CRADAT ; - recensement physique des personnels des services centraux et déconcentrés du MINMIDT ; - mise à jour du système informatique de gestion et d'archivage des données relatives aux recettes minières, industrielles et technologiques. - production de l'annuaire statistique ; - l'administration et l'extension des réseaux informatiques dans les services centraux ; la production de 400 cartes professionnelles avec puce RFID (Radio Frequency Identification) et compatible avec le Système biométrique de présences.	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	33.33	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 2 998 264 436	CP 2 998 264 436
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE -270 354 384	Ecart CP -270 354 384
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 2 667 301 798	CP 2 667 301 798
TAUX DE CONSOMMATION	88,95 %	88,95 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	Ce résultat se justifie par la réorientation de certaines ressources initialement prévues pour certaines activités vers le fond spécial Covid, notamment les crédits destinés aux acquisitions du matériel pour les surveillances administratives de terrain des directions techniques.	
PERSPECTIVES 2021	En plus des activités courantes de coordination, de supervision et d'appui aux programmes opérationnels, un accent sera mis sur la maturation des projets afin de disposer d'une banque de projets en attente de financement. La maîtrise des effectifs et de la masse salariale sera également un enjeu important en vue de la mise en œuvre du projet SIGIPES 2.	

2.4.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2020

Action 01 Etudes stratégiques et planification au MINMIDT								
OBJECTIF	Assurer la mise en place d'outils de référence stratégiques et programmatiques ainsi que la maturation des projets du MINMIDT, la constitution d'une banque de projets matures et le suivi des projets en cours d'exécution.							
Indicateur	Intitulé:		Nombres d'outils de la planification et de mise en œuvre de la stratégie disponibles par an				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 100%	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2018					
	Valeur de référence:		12.0					
	Année cible:		2022					
	Valeur Cible		12.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		12					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	194 674 957	194 674 957	96 600 657	96 600 657	90 778 000	90 778 000	93,97 %	93,97 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	L'arrêt de l'élaboration des stratégies ministérielles en faveur des stratégies sectorielles L'arrêt de l'élaboration des Programmes d'Actions Prioritaires (PAP) en faveur de la revue des programmes.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- La revue et actualisation des programmes ; - le Cadre des Dépenses à Moyen Terme (CDMT) ; - le Rapport Annuel de Performance (RAP) ; - le Projet de Performance des Administrations (PPA) ; - le Rapport de la Chaîne des Résultats ; - le Plan de Travail Annuel ; - le Plan d'Actions ; la Feuille de Route.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Les ressources allouées ont permis la réalisation des outils suscités et un meilleur suivi de l'exécution du budget.							
Perspectives 2021	- Mise en place d'une banque des projets ministériels ; - production des documents promotionnels ; élaboration des nouveaux outils de planification.							

Action 02 COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITÉS DES SERVICES DU MINMIDT

OBJECTIF	Mettre à disposition des moyens d'accompagnement favorables à la mise en œuvre et au suivi des activités des structures des organes centraux, déconcentrés et sous tutelle du MINIMIDT							
Indicateur	Intitulé:		Taux de réalisation des activités inscrites sur la feuille de route ministérielle				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 89,30%	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2018					
	Valeur de référence:		93.0					
	Année cible:		2022					
	Valeur Cible		100.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		89,30%					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	1 006 165 091	1 006 165 091	950 891 151	950 891 151	775 112 000	775 112 000	81,54 %	81,54 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Cette action a été mise en œuvre dans le cadre de l'accompagnement et du suivi de la mise en œuvre des programmes ministériels conformément au texte organique du MINMIDT.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Tenue de la conférence annuelle des services centraux, déconcentrés et des structures sous-tutelles et projets rattachés au MINMIDT du 16 au 17 janvier 2020 ; - formation des personnels en rédaction administrative, bilinguisme et management ; - recensement physique des personnels des services centraux et déconcentrés du MINMIDT ; mise à jour du système informatique de gestion et d'archivage des données relatives aux recettes minières, industrielles et technologiques.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	La réorientation des crédits dans le cadre du collectif budgétaire, n'a pas permis l'exécution de toutes les actions inscrites dans la feuille de route ministérielle. Certains crédits ayant été retenus au collectif. D'où la non atteinte de l'objectif visé, à savoir l'exécution de toutes les actions contenues dans la feuille de route.							
Perspectives 2021	Poursuivre la mise en œuvre et le suivi des actions inscrites dans la feuille de route ministérielle notamment celles des structures sous-tutelles et projets (SNI, MAGZI, ANOR, SNPPK, CCIMA).							

Action 03 Gestion financière et budgétaire au MINMIDT

OBJECTIF	Promouvoir la planification et la culture de l'évaluation								
Indicateur	Intitulé:		Nombre d'outils de la chaîne PPBS disponibles				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 100%		
	Unité de mesure		nb						
	Année de référence:		2018						
	Valeur de référence:		6.0						
	Année cible:		2022						
	Valeur Cible		6.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		6						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	65 379 151	65 379 151	81 753 591	81 753 591	81 745 000	81 745 000	99,99 %	99,99 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	La mise en application de la réforme de la gestion des finances publiques. Le fonctionnement de la Chaîne PPBS et de la chaîne de responsabilité. Les recommandations du Débat d'Orientation Budgétaire (DOB).								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	– le rapport d'exécution physico-financière du BIP 2020 du MINMIDT produit; - Le CDMT ministériel 2021-2023 produit ; - le RAP 2019 produit en français et en anglais ; - le PPA 2021 produit en français et en anglais ; - le référentiel des conférences de programmation produit ; - le référentiel des conférences de budgétisation produit ;								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Les ressources allouées ont permis la réalisation des outils suscités et un meilleur suivi de l'exécution du budget.								
Perspectives 2021	Améliorer la qualité des documents de performance et de gestion matières du MINMIDT. Mettre un dispositif de veille qui accompagne les programmes et actions en matière de gestion et d'analyse de la performance. Familiariser les agents du MINMIDT à certaines notions (indicateurs de performance, objectifs, cibles, stratégies etc...) par des formations.								

Action 04 Développement du système d'information statistique au MINMIDT

OBJECTIF	Améliorer le dispositif statistique du MINMIDT								
Indicateur	Intitulé:		Nombre d'annuaire statistique produit par				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 100		
	Unité de mesure		nb						
	Année de référence:		2018						
	Valeur de référence:		0.0						
	Année cible:		2022						
	Valeur Cible		1.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		1.0						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	25 291 662	25 291 662	15 417 662	15 417 662	13 270 000	13 270 000	86,06 %	86,06 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	L'absence de données statistiques dans le domaine industriel, minier et du développement technologique.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Outils de collecte élaborés; - atelier d'imprégnation et d'appropriation des outils de collecte organisé ; - mission de collecte des données effectuées ; - analyse et traitement des données effectuées ; - atelier de rédaction et de validation de l'annuaire statistique ; - production de l'annuaire statistique ; chaîne des résultats renseignée et disponible.								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Les ressources prévues à cet effet ont été entièrement utilisées pour la diffusion de l'annuaire statistique.								
Perspectives 2021	Renforcer le système d'information statistique du MINMIDT. Continuer à renseigner la chaîne de résultat des programmes du MINMIDT.								

Action 05 Amélioration du cadre de travail au MINMIDT

OBJECTIF	Doter les services des infrastructures et des équipements adéquats								
Indicateur	Intitulé:		Taux de personnel disposant d'un poste de travail complet				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 90%		
	Unité de mesure		%						
	Année de référence:		2018						
	Valeur de référence:		20.0						
	Année cible:		2022						
	Valeur Cible		40.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		27%						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	280 144 391	280 144 391	343 964 741	343 964 741	335 872 000	335 872 000	97,64 %	97,64 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Le collectif budgétaire qui a réorienté certains crédits vers d'autres dépenses prioritaires. Les crédits initialement prévus pour l'acquisition du matériel roulant pour les surveillances administratives des services techniques ont été récupérés dans le cadre du collectif et par conséquent, cette tâche ne s'est plus s'exécutée.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Réfection des bureaux du Cabinet du MINMIDT; - entretien et réparation des climatiseurs et copieurs dans les services; - réfection de l'immeuble Synergie au quartier Elig-essono, abritant les services de la DM, la DG, le CIGM et le CAEMI ; - réfection d'un bâtiment annexe à Bastos, abritant les services de la BNCAM ; acquisition de 25 ordinateurs, 25 imprimantes, 23 photocopieurs et 25 climatiseurs, pour les services.								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Les ressources allouées ont permis la réfection de certains bâtiments abritant les services et d'acquérir les postes de travail, copieurs et climatiseurs. Cependant la réorientation des crédits dans le cadre du collectif budgétaire n'a pas permis l'acquisition des véhicules initialement prévus pour les surveillances administratives sur le terrain.								
Perspectives 2021	Pour 2021, les tâches prioritaires de cette action seront les réhabilitations des bâtiments abritant les services déconcentrés. L'acquisition du mobilier de bureau, des ordinateurs, imprimantes, climatiseurs et copieurs pour l'amélioration du cadre de travail dans les services. L'acquisition du matériel roulant pour les surveillances administratives sur le terrain.								

Action 06 DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES

OBJECTIF	Renforcement des capacités du personnel et gestion de la carrière et de la solde								
Indicateur	Intitulé:		Nombre de personnels ayant bénéficié d'une formation				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 69,5		
	Unité de mesure		nb						
	Année de référence:		2018						
	Valeur de référence:		300.0						
	Année cible:		2022						
	Valeur Cible		1000.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		278						
Indicateur	Intitulé:		Nombre d'actes de carrières, solde et pensions				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 95,23%		
	Unité de mesure		nb						
	Année de référence:		2018						
	Valeur de référence:		346.0						
	Année cible:		2022						
	Valeur Cible		480.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		400						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	769 583 612	769 583 612	1 072 485 246	1 072 485 246	940 285 000	940 285 000	87,68 %	87,68 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Les spécificités des missions du MINMIDT nous imposent une capacitation constante de notre personnel. La réalité de la pandémie à Covid-19 ainsi que la mise en pratique des mesures barrières n'ont pas permis la tenue certains séminaires et ateliers de formation.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Vingt (20) personnels formés au traitement des dossiers de solde, accessoire de solde et pensions ; - quatre vingt-cinq (85) personnels formées à l'éthique, la déontologie et la rédaction administrative ; - cinquante (50) personnels formées au bilinguisme ; - quatre vingt (80) inspecteurs assermentés recyclés ; - quarante (40) inspecteurs assermentés formés ; - deux (02) personnels formés en Management des projets à l'IPD-AC ; - un (01) personnel formé en GRH au CRADAT ; - vingt (20) actes de pension retraite et de pension de réversion signés : vingt-huit (28) états de sommes dues signés et pris en charge.								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Les ressources allouées à cette action ont permis de former 278 personnels au cours de l'année 2020. Soit un pourcentage de 69.5%								
Perspectives 2021	Développer un nouveau mécanisme de la méthodologie des audits et la formation préalables des différents acteurs de la chaîne afin d'améliorer les résultats. Egalement, accroitre les campagnes de sensibilisation dans le cadre de la lutte contre la corruption.								

Action 07 Développement des TIC au MINMIDT

OBJECTIF	Améliorer la performance du MINMIDT, par l'utilisation des TIC.								
Indicateur	Intitulé:		Taux d'accessibilité aux TIC				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 85%		
	Unité de mesure		%						
	Année de référence:		2018						
	Valeur de référence:		71.0						
	Année cible:		2022						
	Valeur Cible		100.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		85%						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	175 233 313	175 233 313	234 721 613	234 721 613	204 449 000	204 449 000	87,06 %	87,06 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Au cours de l'année 2020, les activités ont été exécutées dans un contexte marqué par la crise sanitaire du Covid19.La Cellule Informatique s'est ainsi retrouvée au cœur du plan de riposte Ministériel dans le cadre de l'implémentation des mesures des mesures barrières.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Le suivi de la mise en place de la plateforme de veille industrielle dans le cadre du plan de riposte contre le Covid-19 : www.veilleindustrielle.cm/; - l'utilisation des Technologies de l'Information et de la Communication dans le cadre du plan de riposte Gouvernemental contre le Covid-19 : https://dossiers.minmidt.cm/ ; - le suivi du Projet de dématérialisation des procédures : https://egovernment.minmidt.cm/; - l'administration des plateformes de communication digitale du MINMIDT ; - le suivi de l'utilisation du logiciel de gestion du courrier ; - l'acquisition et l'installation des Antivirus sur les postes utilisateurs ; - l'administration et l'extension des réseaux informatiques dans les services centraux ; - la production de 400 cartes professionnelles avec puce RFID (Radio Frequency Identification) et compatible avec le Système biométrique de présences ; la maintenance du Système Biométrique de contrôle des présences.								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Les ressources prévues pour la réalisation des activités étaient insuffisantes. L'indicateur se calcule en fonction de la disponibilité des équipements et du réseau informatique par service. En 2016 il y'a eu installation des réseaux à Ngouso et Nkolbisson, les dix (10) Délégations Régionales disposaient d'un accès à internet, En 2017, les ressources n'ont pas permis de renouveler les abonnements internet des Délégations Régionales le taux a chuté. En 2019, l'extension des réseaux et la mise en place des applications serveurs a permis de repasser à 71%. En 2020 la mise en place du réseau interconnecté par fibre optique sur le nouveau site d'Elig essono et l'acquisition de 25 ordinateurs permet de passer à 85%.								
Perspectives 2021	Pour l'année 2021, les activités porteront sur la continuité des chantiers entamés en 2020. Il s'agira : - De poursuivre l'extension des réseaux par fibre optique dans les délégations régionales. - De la poursuite de la mise en œuvre de la dématérialisation des procédures avec le secteur minier en 2021 après le secteur industriel en 2020. - De la sécurisation du parc informatique à travers l'acquisition et l'installation des logiciels authentiques. - De l'acquisition des postes de travail pour les personnels. - De maintenir le système de gestion biométrique des présences. De maintenir la base de données du personnel.								

Action 08 CONTRÔLE ET AUDIT INTERNE AU MINMIDT

OBJECTIF	Assurer une gestion efficiente des ressources								
Indicateur	Intitulé:		Nombre de missions d’audit effectuées				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 75%		
	Unité de mesure		nb						
	Année de référence:		2018						
	Valeur de référence:		6.0						
	Année cible:		2022						
	Valeur Cible		10.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		6						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	63 899 977	63 899 977	63 726 777	63 726 777	63 684 000	63 684 000	99,93 %	99,93 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	L'ignorance des textes réglementaires et procédures régissant les activités minières et industrielles tant du personnel que les usagers du MINMIDT, a occasionné des mauvaises pratiques allant dans le sens contraire de la bonne gouvernance, ainsi que le développement du phénomène de la corruption. Pour les éradiquer, des campagnes de d'audits pour le contrôle et évaluation des performances des structures du MINMIDT, ainsi que la sensibilisation et de vulgarisation des textes sus évoquer sont indispensables.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	Six (06) Rapports d'audits disponibles à savoir : - audit relative à l'évaluation des performances et du fonctionnement de la Délégation Régionale du Littoral pour le compte du second semestre 2019 ; - audit relative à l'évaluation des performances et du fonctionnement de la Délégation Régionale du Sud-ouest pour le compte du second semestre 2019 ; - audit relative à l'évaluation des performances et du fonctionnement de la Délégation Régionale du Centre pour le compte du second semestre 2019 ; - audit relative à l'évaluation des performances et du fonctionnement de la Délégation Régionale du Sud pour le compte du second semestre 2019 ; - audit relative à l'évaluation des performances et du fonctionnement de la Délégation Régionale de l'Est pour le compte du second semestre 2019 ; - audit relative à l'évaluation des performances et du fonctionnement de la CCIMA pour le compte du second semestre 2019.								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	La pandémie du Covid-19 et la situation sécuritaire instable dans les Régions du Sud-ouest et du Nord-Ouest n'a pas permis de couvrir les inspections dans lesdites Régions.								
Perspectives 2021	Développer un nouveau mécanisme de la méthodologie des audits et la formation préalable des différents acteurs de la chaîne afin d'améliorer les résultats. Egalement, accroître les campagnes de sensibilisation dans le cadre de la lutte contre la corruption.								

Action 09 CONSEIL JURIDIQUE AU MINMIDT

OBJECTIF	Optimiser la production / présentation des textes juridiques et la gestion du contentieux								
Indicateur	Intitulé:		Nombre de textes et de conclusions juridiques élaborés				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 85,75%		
	Unité de mesure		nb						
	Année de référence:		2018						
	Valeur de référence:		50.0						
	Année cible:		2022						
	Valeur Cible		90.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		60						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	31 616 654	31 616 654	30 458 954	30 458 954	28 641 000	28 641 000	94,03 %	94,03 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	L'ignorance des textes réglementaires et procédures régissant les activités minières et industrielles tant du personnel que les usagers du MINMIDT, est à l'origine de plusieurs dysfonctionnements, d'où la nécessité d'élaborer ces différents textes.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	— Sept (07) descentes judiciaires organisées ; - Trente (30) projets de textes et conclusions juridiques élaborées ; - Quatre (04) sessions de formulation des stratégies de défense organisées ; - Quatre (04) campagnes de vulgarisation des textes organisées ; Cinq (05) missions de contrôle de l'application du Code Minier organisées.								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Les ressources allouées ont permis la réalisation des outils suscités.								
Perspectives 2021	Organiser des formations de droit pour les personnels des services techniques.								

Action 10 COMMUNICATION ET RELATION PUBLIQUE AU MINMIDT

OBJECTIF	Promouvoir la politique du gouvernement dans les secteurs des mines, de l'industrie, du développement technologique et de la qualité								
Indicateur	Intitulé:		Nombres des supports issus de la réalisation des activités				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 95%		
	Unité de mesure		nb						
	Année de référence:		2018						
	Valeur de référence:		242.0						
	Année cible:		2022						
	Valeur Cible		285.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		250						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	70 650 432	70 650 432	70 480 532	70 480 532	70 073 000	70 073 000	99,42 %	99,42 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Le contexte marqué par la pandémie à Covid-19 n'a pas permis l'accompagnement aux grands évènements et cérémonies officielles et entravé le travail des équipes de collecte des données terminologiques et la compilation de ces données dans les services déconcentrés.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Quarante-cinq (45) communiqués publiés et insérés dans les journaux ; - soixante dix (70) informations insérées dans le site web du MINMIDT ; - le RAP 2019 du MINMIDT traduit en anglais ; - le PPA 2021 du MINMIDT traduit en anglais ; - le Glossaire bilingue actualisé ; - la Banque de données terminologiques en cours de création ; - une (01) Convention sur l'exploitation du fer de Mbalam traduite en anglais ; - dix (10) communiqués traduits en anglais ; deux (02) MoU traduits en anglais.								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Le budget alloué à l'abonnement aux journaux était insuffisant, les arriérés de paiements liés aux abonnements n'ont toujours pas été apurés. Le budget alloué à la production de l'émission radio et du magazine technopôle était également insuffisant.								
Perspectives 2021	Faire une couverture médiatique de tous les événements et cérémonies officielles du MINMIDT. Former les personnels des services déconcentrés à la traduction des documents usuels du MINMIDT. Optimiser la pratique du bilinguisme par l'installation des données terminologiques issues du glossaire bilingue actualisé dans les postes de travail des personnels du MINMIDT.								

Action 11 GESTION DES RESSOURCES DOCUMENTAIRES AU MINMIDT

OBJECTIF	Améliorer la qualité de la gestion documentaire au MINMIDT								
Indicateur	Intitulé:		Pourcentage de documents classés selon le plan de classement				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 62,5		
	Unité de mesure		%						
	Année de référence:		2018						
	Valeur de référence:		76.0						
	Année cible:		2022						
	Valeur Cible		95.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		50						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	45 270 812	45 270 812	37 763 512	37 763 512	37 761 000	37 761 000	99,99 %	99,99 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Depuis l'éclatement de l'ex MINDIC en quatre départements ministériels, le MINMIDT n'a pas pu créer son fond documentaire. C'est dans cette optique qu'il est nécessaire de mettre sur pied un système de gestion documentaire organisé des archives.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	- 73 450 courriers reprographiés ; - 30 810 courriers affranchis ; - 50 colis acheminés ; - 200 décisions scannées et classées ; 150 arrêtés scannés et classés.								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	Le budget alloué à l'affranchissement du courrier et la gestion documentaire était insuffisant, c'est qui n'a malheureusement pas permis : - d'affranchir plus de documents ; - de continuer à traiter les archives logées dans les autres structures du MINMIDT; d'entamer la procédure de versement aux Archives Nationales.								
Perspectives 2021	Il est nécessaire d'allouer des ressources supplémentaires pour la poursuite de cette action afin de mettre en place un système harmonisé de classement, d'élaborer un manuel de procédure y relatif, d'acquérir le matériel adéquat, d'avoir un système numérisé, d'avoir un local pour classer et sécuriser les archives et de déverser les archives mortes aux archives nationales.								

3. BILAN STRATEGIQUE ET PERSPECTIVES

3.1. RAPPROCHEMENT DES RÉSULTATS OBTENUS AVEC L'OBJECTIF STRATÉGIQUE DU MINISTÈRE

Afin d'atteindre son objectif stratégique qui est d'assurer l'industrialisation à travers la transformation des matières premières locales ainsi que la promotion des exportations, le MINMIDT a exécuté ses 4 programmes pour un taux de réalisation global de **89.30%** des actions inscrites sur la feuille de route. Les détails des activités menées conformément aux sous objectifs sont répartis ainsi qu'il suit:

i. **La valorisation des richesses minières du pays :**

- la canalisation de certaines substances minérales par le CAPAM et le prélèvement de 15% de la production de l'or issu des exploitations artisanales a permis la rétrocession de plus de 38.454 kg d'or au trésor public;
- la réalisation des campagnes géophysiques aéroportées en collaboration avec le PRECASEM a permis la couverture cartographique du territoire National à 93 %.

ii. **La promotion de la transformation de l'aluminium et de l'acier :**

Le projet de fer de MBALAM en particulier et les projets miniers en général ont connu des retards dus à la chute drastique des cours des matières premières sur le marché international. Un comité interministériel a été mis en place aux Services du Premier Ministre afin de suivre la mise en œuvre de ces projets. Il est nécessaire de construire certaines infrastructures avant le démarrage de l'exploitation. Un partenaire a d'ailleurs été sélectionné à cet effet et un Memorandum of Understanding (**MoU**) a été signé avec le Ministère des Travaux Publics. Il convient de souligner que ce projet va générer plus de 50 000 milliards F CFA en 25 ans, avec un Taux de Rentabilité Interne de 27,4 %.

iii. **Développement des filières porteuses de croissance et créatrices d'emplois :**

- les processus de promotion et d'opérationnalisation du Plan Directeur de l'Industrialisation (PDI) ont connus des débuts timides.
- l'accompagnement de l'investissement privé a abouti :
 - à l'implantation de nouvelles cimenteries telles que DANGOTE et CIMAF. S'agissant de DANGOTE.
 - dans le cadre de la mise en œuvre de la phase pilote du programme d'appui à la transformation locale du cacao, cinq unités industrielles ont été sélectionnées afin d'atteindre un taux de transformation de près de 30%. Ce programme vise à faire passer le taux de transformation actuel de cacao qui est de 15%, à 40% d'ici 2022.

iv. **L'objectif de faire du Cameroun une véritable destination d'investissements :**

- après la promulgation de la loi 004 du 18 avril 2013 portant incitation à l'investissement privé en République du Cameroun, plus de 300 conventions ont été signées depuis 2014. Les

investissements prévisionnels sont chiffrés à 429 milliards de francs CFA et près de 15 600 potentiels dès la mise en œuvre de ces projets. Les entreprises sont réparties dans les domaines de l'agro-industrie, la construction métallique, l'industrie pharmaceutique, les matériaux de construction, les matériaux de transport et logements sociaux.

- la mise en place d'un guichet d'accueil des investisseurs étrangers dans les aéroports.
- l'harmonisation des inspections des établissements classés conformément aux recommandations du Cameroon Business Forum (**CBF**) afin d'améliorer le climat des affaires.

v. **Sur la promotion et le développement des normes et qualités ;**

- l'élaboration du projet de loi sur la sécurité sanitaire des aliments,
- l'adoption de 900 nouvelles normes,
- l'élaboration du programme d'évaluation de la conformité avant embarquement,
- l'assainissement du secteur des whiskies en sachet.

vi. **La promotion et la valorisation des innovations**

technologiques :

- l'élaboration du Programme National du Développement Technologique et de la Propriété Industrielle;
- l'élaboration du Document de politique gouvernemental de la PI ;
- l'élaboration du Document de stratégie nationale de développement technologique ;
- la Construction d'un bio digesteur pour la création du biogaz à partir des déchets;
- la construction d'un séchoir modulable avec contrôle de température ;
- la Promotion de 40 technologies menées sur le plan national à travers les Journées technologiques nationales;
- la réalisation de l'étude caractéristique du cacao rouge pour la phase I du cahier de charge,
- l'identification des bassins de production du cacao rouge et la circonscription de la zone de production ;
- la conception et la mise en fonctionnement des actifs camerounais de la propriété intellectuelle,
- la conception du document technique du branding du poivre blanc de Penja.

3.2. LEÇONS APPRISES

Au terme de ces travaux, nous pouvons constater qu'au cours de l'exercice budgétaire 2020, la pandémie à **Covid-19** a perturbée la mise en œuvre des programmes au MINMIDT. Dans le cadre du collectif budgétaire, on a noté avec regret le virement des crédits destinés à la finalisation du laboratoire de métrologie vers les **fonds Covid** ainsi que ceux initialement programmés pour les équipements techniques du laboratoire d'expertise et d'évaluation des diamants.

Aussi, il peut être relevé comme leçon qu'une mauvaise définition des objectifs et des

indicateurs des programmes rendent mitigé l'atteinte des objectifs assignés au MINMIDT. Par conséquent, pour les exercices futurs, ces points devront être corrigés afin de permettre au MINMIDT d'être plus performant.

3.3. PERSPECTIVES 2021

Afin d'améliorer la performance globale du MINMIDT, il serait nécessaire de:

- s'assurer du suivi de l'atteinte des objectifs à travers des tableaux de bord et le renseignement des bases de données statistiques;
- respecter des critères de maturation des projets pour faciliter l'exécution du budget tout en permettant d'atteindre aisément les objectifs du projet;
- augmenter la dotation réservée aux études: en effet, le MINMIDT est un ministère stratégique, l'implantation des industries ; l'exploitation des mines et la production des prototypes des inventions nécessitent essentiellement des études de faisabilité et de maturation des projets. Cependant, les moyens consacrés à la réalisation des études restent limités, ce qui ne permet pas d'enrichir le portefeuille des projets à soumettre aux investisseurs pour financement;
- procéder au recrutement qualitatif et quantitatif des ressources humaines dans les métiers de l'industrie, la mine et la géologie;
- s'assurer de la cohérence entre les tâches et les activités, les activités et les actions; et les actions et les programmes. Ceci permettra d'assurer la chaîne de résultat.

Les perspectives du MINMIDT pour les années à venir se rapportent aux points ci-après :

- l'accélération de la promulgation du projet de loi portant Code Minier afin d'assurer la régulation du secteur minier;
- l'extension du traçage et de la certification aux autres substances précieuses en plus du diamant sous la houlette du SNPPK;
- l'intensification de l'amélioration de l'information géologique et minière ;
- la prospection de nouveaux gisements diamantifères ;
- la mise en place d'une base de données statistique pour la production du diamant;
- la poursuite de la mise en œuvre de la loi portant code des investissements au Cameroun ;
- la poursuite de l'opérationnalisation du PDI ;
- le suivi de la mise en œuvre de la loi sur les incitations à l'investissement privé ;
- la poursuite de la mise à niveau des entreprises du secteur minier;
- la promotion de nouvelles indications géographiques ;
- la mise en place d'un technopole agroindustriel au Cameroun ;
- la promotion de la bonne gouvernance ;
- l'amélioration des conditions de travail au MINMIDT ;
- la construction de l'immeuble siège du MINMIDT.